



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070883

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/06/2024 15H31 C:005300 I:39254
V/REF : 946118
V/Email reçu le Lundi 10/06/2024 a 15H31

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07515
IMMEUBLE : PONSONNIERES -07515
442-502 RUE DES SAGNES
BAT2 D
38750 HUEZ

Vaulx en Velin, le 17 Juillet 2024

Référence Marché: M_230209003-1
LOCALISATION : ALLEE 458 SAGNES - BAT 1 B - RDC - MME BERLIOUX 06 74 12 15 22
MOTIF : INTERVENIR POUR DEFAT DE POSE - REMPLACEMENT VITRAGE FENETRE SEJOUR
PRENDRE VITRAGE EN STOCK DANS LOCAL SOUS PASS RDC ALLEE A
Donneur d'ordre : Mme M.A. LAURENCIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 15/07/2024 A 09H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME BERLIOUX AU RDC
IL N'Y A PAS DE VITRAGE NEUF AUX BONNES DIMENSIONS DANS LE LOCAL
REMPLACEMENT DU VITRAGE BRISE PAR CELUI DE LA FENETRE DU LOCAL
REMISE EN PLACE DU VITRAGE BRISE SUR LA FENTRE DU LOCAL
DIMENSION DU VITRAGE REMPLACE 4/20/4 EPAISSEUR PAR 1095/420
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 16/07/24 a 17H51 _ Envo i (CR/AB)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00031-Rempl.double vitrage sur fenetre	2	202,26	202,26



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4070883

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	202,26
T.V.A. a 10,00%	20,22
TOTAL T.T.C.En EURO	222,48

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



10/06/2024 15h31

Bon de Commande

N° : 946118 du 07/06/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU
103, rue de la Libération
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 758 958 du 07/06/2024

THCMEEPP Txv hors contra Menuiseries ext Partie privat.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230209003-1

MME BERLIOUX Sylvia
458 Rue des Sagnes
Ponsonnières - BAT 1 B
38750 HUEZ

Téléphone : 06.74.12.15.22

07515-00001-00002-00021 H / Type 1 / RDC

Etage : RDC

Date entrée: 01/01/2016

Délai

Date limite exécution : 22/06/2024

Observations

DEFAUT DE POSE

PRENDRE VITRAGE EN STOCK DANS LOCAL SOUS PASS RDC ALLEE A

VU AVEC MR GAGET

RDV 06-74-12-15-22

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	91,45	91,45	9,15	100,60
MS00028 REMPLACEMENT VITRAGE FENETRE SEJOUR Défaut de pose	1,00	75,00	75,00	7,50	82,50
				Total H.T.	166,45
				Total TVA	16,65
				Total TTC	183,10

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LAURENCIN MARIE-ANGE le 07/06/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5

1/3

10/06/2024 à 14:58



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **458 Rue des Sagnes Ponsonnières - BAT 1 B 38750 HUEZ**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **10/06/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 946118